



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Grand Palais

Question écrite n° 90390

Texte de la question

M. François de Mazières appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le Grand Palais. En effet, lors d'une audition qui s'est tenue à l'Assemblée nationale le 7 octobre 2015, M. Étienne Thobois, directeur général de l'association « Ambition olympique et paralympique Paris 2024 » a indiqué qu'il était très important de mettre en avant le patrimoine architectural et culturel de Paris, en utilisant notamment des lieux phares de la capitale, tels que le Grand Palais, ou l'Esplanade des Invalides. Suite à cette annonce, il lui demande si les travaux de mise aux normes du Grand Palais sont prévus, s'ils sont chiffrés et si un calendrier est d'ores et déjà établi.

Texte de la réponse

Les travaux du Grand Palais, qui se dérouleront de 2020 à 2024, permettront de faire émerger, au cœur de Paris, un grand pôle culturel, artistique et événementiel, tout en mettant en valeur le patrimoine du site, historiquement conçu pour les grands événements. Les grands principes du schéma directeur de restauration et d'aménagement (SDRA) du Grand Palais ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Réunion des musées nationaux - Grand Palais (RMN-GP) en 2011, puis par la Commission nationale des monuments historiques en 2012. Poursuivant un objectif à la fois patrimonial, fonctionnel, culturel et événementiel, les travaux doivent permettre d'achever la restauration et la mise aux normes du Grand Palais, tout en permettant une augmentation de sa jauge. Le SDRA fait l'objet d'une convention de mandat d'études, signée le 10 juin 2016 avec l'opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture, en vue de réaliser l'ensemble des études de travaux de rénovation et d'aménagement du Grand Palais. Les travaux, qui démarreront dès mars 2020, entraîneront la fermeture totale du site en novembre 2020. La Nef et les galeries rouvriront en janvier 2023. La réouverture complète du site est prévue pour juin 2024. Le coût total du projet s'élève à 436 M€ HT travaux, dont 137 M€ pour la restauration du monument historique, 255 M€ pour l'aménagement du Grand Palais et 44 M€ pour la réalisation d'une nouvelle muséographie du Palais de la Découverte. À ce coût s'ajoutent 30 M€ liés aux frais financiers de l'emprunt que la RMN-GP va contracter et au financement des pertes d'exploitation de l'établissement durant sa fermeture.

Données clés

Auteur : [M. François de Mazières](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90390

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 octobre 2015](#), page 7832

Réponse publiée au JO le : [17 janvier 2017](#), page 346